



Assemblée générale

Distr. générale
22 février 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 79 a) de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer

Lettre datée du 19 février 2016, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note diplomatique datée du 19 février 2016, adressée à l'ambassade de la République populaire de Chine à Hanoï par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, au sujet de la construction par la Chine d'une base pour hélicoptères sur l'île de Quang Hoa (Duncan) et du déploiement de batteries de missiles sol-air sur l'île Phu Lam (Woody), dans l'archipel vietnamien de Hoang Sa (Paracel) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 79 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentante permanente du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Nguyen** Phuong Nga



**Annexe à la lettre datée du 19 février 2016 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam présente ses compliments à l'ambassade de la République populaire de Chine à Hanoï et, se référant à la construction par la Chine d'une base pour hélicoptères sur l'île de Quang Hoa (Duncan) et au déploiement de batteries de missiles sol-air sur l'île de Phu Lam (Woody), dans l'archipel vietnamien de Hoang Sa (Paracel), a l'honneur d'exposer la position du Viet Nam.

Une fois de plus, le Viet Nam réaffirme exercer sur l'archipel de Hoang Sa et l'archipel de Truong Sa (Spratly) une souveraineté incontestable.

Le Viet Nam est profondément préoccupé par les activités susmentionnées menées par la Chine, qui portent atteinte de façon flagrante à la souveraineté du Viet Nam sur l'archipel de Hoang Sa, menacent la paix et la stabilité dans la région et mettent directement en péril la sécurité, la sûreté et la liberté de navigation et de survol dans la mer de l'Est (mer de Chine méridionale). En outre, ces activités violent de manière flagrante l'Accord sur les principes fondamentaux régissant le règlement des différends maritimes entre le Viet Nam et la Chine et bafouent les principes cardinaux du droit international, en particulier le principe de non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales. Le Viet Nam exige que la Chine mette immédiatement fin à la construction de la base pour hélicoptères et de terrains d'atterrissage sur l'île de Quang Hoa et retire toutes les batteries de missiles sol-air et les installations connexes installées sur l'île de Phu Lam dans l'archipel vietnamien d'Hoang Sa.

Très attaché aux relations de bon voisinage et à la coopération amicale qui existent entre les deux pays, le Viet Nam demande à la Chine de régler les différends concernant l'archipel de Hoang Sa, l'archipel de Truong Sa, ainsi que l'ensemble des autres différends et divergences qui les opposent dans la mer de l'Est, par la voie de la négociation, de la consultation et par tout autre moyen pacifique prévu par les instruments du droit international, notamment la Charte des Nations Unies.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam saisit cette occasion pour renouveler à l'ambassade de la République populaire de Chine à Hanoï les assurances de sa très haute considération.

Hanoï, le 19 février 2016